

Roanne le 1<sup>er</sup> février 2007

# La CFDT exige une badgeuse à l'entrée du centre !

Le 29 janvier, la Direction a porté à la connaissance des salariés son projet de modification de la zone ERR et l'accès du centre aux véhicules des personnels Nexter et aux véhicules d'entreprises. **Arbitrairement, le Directeur a décidé qu'à partir du 5 février, plus personne n'entrera avec son véhicule dans l'établissement !**

Si la CFDT a conscience que le projet de la Direction va dans le sens de la sécurité du centre, elle souhaite qu'il ne génère pas de discriminations. Associées aux travaux relatifs au schéma directeur du centre, la CFDT a fait plusieurs propositions à la Direction, estimant qu'un tel projet devait être traité équitablement pour tous les salariés.

D'abord, **la précipitation de la Direction à mettre en oeuvre cette interdiction, dès le 5 février, est très discutable.** La CFDT, au travers du secrétaire du CHSCT, a fait des demandes d'aménagement pour les abris moto et leur accès sur le parking ouest, demandes aujourd'hui non validées. Aucun abri n'existe pour les motos au sud du bâtiment ! Quant aux entrées vélos que la Direction voulait initialement supprimer, elles ont été acceptées au dernier moment !

La durée d'utilisation du parking sud reste limitée dans le temps puisque le Député maire ne cache pas que ce tènement lui appartient. Ceci implique donc nécessairement que la réflexion engagée sur ce sujet aille à son terme. Ceci signifie en fait que, face au risque de suppression de ce parking, il y a nécessité d'augmenter la capacité d'accueil du parking ouest.

**Tout ceci amène la CFDT à dire qu'il n'y avait pas d'urgence à appliquer cette directive dont elle considère qu'un complément d'étude est indispensable.**

Ensuite, cette nouvelle situation n'est pas sans incidence sur les salariés, particulièrement ceux qui sont éloignés des points d'entrée du centre. **C'est pour cela que la CFDT a demandé la pose d'une badgeuse à l'entrée du bâtiment Leclerc, de manière à ce que TOUS les personnels soient traités de la même manière !**

Reste enfin la situation des salariés qui ne badgent pas et la CFDT demande à la Direction d'examiner leurs cas avec la plus grande attention !!!

**La CFDT exige une réunion d'urgence sur ce point !**